Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212902571-20251217-DCM2025_06_16-DE

***COMMUNE DE SAINT-PABU. FINISTERE.***

***DELIBERATION DU 16 DECEMBRE 2025. N°2025-06-16***

| Nombre de conseillers municipaux : | |
|---|---|
| En exercice | 18 |
| Présents | 12 |
| Votants | 15 |

**Le mardi 16 décembre 2025 à dix-huit heures,** le Conseil municipal de la commune de SAINT-PABU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur David BRIANT, Maire.

**Date de la convocation** : le vendredi 12 décembre 2025

**Etaient présents l'ensemble des conseillers municipaux en exercice,** à l'exception de Madame Nadège HAVET ayant donné pouvoir à Monsieur David BRIANT, de Madame Claudie LE NEL ayant donné pouvoir à Madame Armelle JAOUEN, de Monsieur Simon JEGOU ayant donné pouvoir à Madame Claudie LE ROUX, de Madame Catherine VIGNON, excusée, Madame Gaëlle LE DILOSQUER et Monsieur Franck MENGUY.

Madame Armelle JAOUEN a été désignée en qualité de **secrétaire de séance**.

## *DENOMINATION DE VOIE DU LOTISSEMENT CREE SUR LA PARCELLE AE 34*

L'aménagement d'un lotissement sur la parcelle AE 34, située rue du Stade et la création d'une voie en impasse nécessitent que cette dernière soit nommée par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, et une abstention de Hervé BOTHOREL décide

- De nommer cette voie « Hameau de Gamoulenn »

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
*Le Maire de SAINT-PABU :*

- *certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est affiché ce jour au siège de la collectivité,*
- *informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.*

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
SAINT-PABU, le 17 décembre 2025
Le Maire,
David BRIANT

MAIRIE DE SAINT PABU
29830 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
Armelle JAOUEN